

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VILLEFRANCHE - TARARE - 6903 -
Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/12/2024 - B2024/008066 - 1989 B 00239 - 352 518
682 - A.S.J.

Cachet et signature

A S J
SAS CAPITAL 266.000 €
180, Rue des Frères Lumière
69220 SAINT-JEAN-D'ARDIERES
Tél. +33 (0)474 666 800 - Fax +33 (0)474 696 772
SIRET 352 518 682 00013
TVA Intracom: FR 75 352 518 682

SAS ASJ

COMPTES ANNUELS

Exercice 2023

Certifié conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke.

180 RUE DES FRERES LUMIERE 69220 ST JEAN D'ARDIERES

TEL

FAX

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : SAS ASJ

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 180 RUE DES FRERES LUMIERE 69220 ST JEAN D'ARDIERES

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

				Exercice N clos le, 31/12/2023		Exercice N-1			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
		Capital souscrit non appelé (I)	AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC				
		Frais de développement	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 944 380	AO	159 000	1 785 380		1 785 380
		Constructions	AP	7 573 692	AQ	5 041 396	2 532 296		2 884 334
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 303 862	AU	1 042 569	261 293		295 952
		Immobilisations en cours	AV	12 680	AW		12 680		
		Avances et acomptes	AX		AY				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	793 388	CV		793 388		793 388
		Créances rattachées à des participations	BB	334 556	BC		334 556		321 380
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières	BH	149 032	BI		149 032		149 032		
TOTAL (II)		BJ	12 111 590	BK	6 242 964	5 868 626		6 229 467	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	5 315 464	BY	1 780 846	3 534 618		3 176 209
		Autres créances (3)	BZ	201 497	CA		201 497		14 901
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
		Disponibilités	CF	14 960	CG		14 960		119 509
	Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	2 339	CI		2 339		2 508
		TOTAL (III)	CJ	5 534 259	CK	1 780 846	3 753 413		3 313 127
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecarts de conversion actif (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	17 645 849	1A	8 023 810	9 622 039		9 542 594	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :				Créances :			

Certifié conforme

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : SAS ASJ

Néant ☐

				Exercice N				Exercice N-1		
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC			
	Production vendue	biens	FD		FE		FF			
		services	FG	2 201 554	FH	178 116	FI	2 379 670	2 201 072	
	Chiffres d'affaires nets		FJ	2 201 554	FK	178 116	FL	2 379 670	2 201 072	
	Production stockée						FM			
	Production immobilisée						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	225		
	Autres produits (1) (11)						FQ	82	100	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 379 977	2 201 172	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS			
	Variation de stock (marchandises)						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV			
	Autres achats et charges externes (3)						FW	104 105	126 307	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	169 970	154 271	
	Salaires et traitements						FY			
	Charges sociales (10)						FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	386 697	385 896	
			dont montant de l'amortissement du fonds de commerce				HS			
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	1 150 403	101 045
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	0	896	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 811 175	768 415	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	568 802	1 432 757	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	13 176	3 498	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	13 176	3 498	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	15 257	15 575	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	15 257	15 575	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 081)	(12 076)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	566 721	1 420 681		

Certifié conforme

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise : SAS ASJ

Néant

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)			(Dont versé :	266 000	DA	266 000	266 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB		
	Écarts de réévaluation (2)			(dont écart d'équivalence :	EK	DC		
	Réserve légale (3)					DD	26 600	26 600
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
	Réserves réglementées (3)			Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF		
	Autres réserves			Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	EJ	DG	3 466 491	3 526 491
	Report à nouveau					DH	1 516 163	586 167
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	357 523	929 997
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées					DK	1 949 718	1 855 429
	TOTAL (I)					DL	7 582 495	7 190 683
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
	Avances conditionnées					DN		
	TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP		
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligataires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	1 959 241	2 264 728
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs			EI	DV	27 482	27 482	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	52 683	30 733
	Dettes fiscales et sociales					DY	138	28 968
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
	Autres dettes					EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB		
TOTAL (IV)					EC	2 039 544	2 351 911	
Écarts de conversion passif (V)					ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	9 622 039	9 542 594	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
			Écart de réévaluation libre			1D		
			Réserve de réévaluation (1976)			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	2 031 145	393 305
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	635	614

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX
ASJ SAS – 31 DECEMBRE 2023**

Certifié conforme

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal line and a small upward stroke.

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise : SAS ASJ

Néant

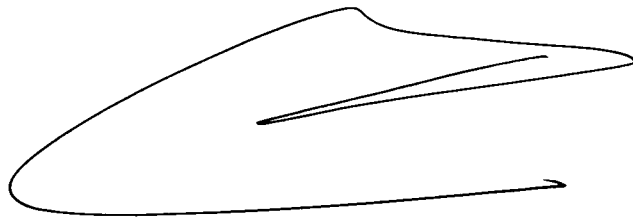
			Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	459	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	459	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	94 289 184 379	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	94 289 184 379	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(94 289) (183 920)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)			HK	114 909 306 764	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	2 393 153 2 205 129	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	2 035 630 1 275 133	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	357 523 929 997	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	225
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6	obligatoires A9		
		dont cotisations facultatives Madelin A7			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			94 289		
TOTAL GENERAL			94 289		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	
TOTAL GENERAL					

Table des matières

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE	1
II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	1
PRINCIPES.....	1
II.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1
II.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	1
II.3. CREANCES.....	1
II.4. IMPOT DIFFERE.....	2
III. NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN	3
III.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	3
III.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3
III.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	4
III.4. CREANCES CLIENTS.....	4
III.5. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4
III.6. CAPITAUX PROPRES.....	5
III.7. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	5
III.8. DETTES D'EXPLOITATION	5
III.9. CHARGES A PAYER.....	6
III.10. PRODUITS A RECEVOIR.....	6
III.11. PROVISIONS	6
III.12. IMPOT DIFFERE.....	6
III.13. RESULTAT EXCEPTIONNEL	7
IV. NOTES EXPLICATIVES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	8
IV.1. CREDIT BAIL	8
V. AUTRES INFORMATIONS	9
V.1. ENGAGEMENTS.....	9
V.2. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	9

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX
ASJ SAS – 31 DECEMBRE 2023

Certifié conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a horizontal stroke extending to the right.

II.4. Impôt différé

Les impôts différés sont calculés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs. Ces différences naissent notamment des différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal (provisions non déductibles).

I. Faits caractéristiques de la période

L'émergence et l'expansion de l'épidémie de coronavirus (COVID-19), ainsi que les mesures sanitaires prises pour l'éradiquer n'ont pas impacté activité économique.

II. Principes, règles et méthodes comptables

Principes

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du plan comptable général 1999 et conformément aux principes comptables généralement admis en France.

L'intégralité des montants est donnée en milliers d'euro (k€).

Les règles et méthodes comptables appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent.

II.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les amortissements économiques sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la spécificité de chaque immobilisation.

Nature des biens	Durée d'amortissement
Agencements des terrains	10 ans
Bâtiments industriels	20 ans
Installations et agencements	10 ans

II.2. Immobilisations financières

Les titres de participations sont comptabilisés au bilan à leur prix d'acquisition augmenté des frais accessoires.

Lorsque les titres de participation présentent des indices de perte de valeur (sous-performance de la filiale, résultat déficitaire...) un test de dépréciation est pratiqué pour déterminer la valeur recouvrable des titres et, le cas échéant, le montant de la dépréciation à comptabiliser pour ramener la valeur nette comptable à la valeur recouvrable.

Les autres immobilisations financières sont comptabilisées au prix d'acquisition.

II.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation intégrale est constatée au cas par cas, lorsque la créance présente des risques d'irrecouvrabilité.

III.3. Immobilisations financières

Valeurs brutes

Rubriques et postes	2022	Augment.	Virt P.à P.	Diminution	2023
Titres immobilisés	0				0
Depot et cautionnements	149				149
Autres participations	793				793
Créances rattachées à des part.	321	13			334
Total	1 263	13	0	0	1 276

Titres de participation et créances rattachées à des participations

Sociétés	QP du capital détenu %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Créances nettes	Cautions et avals donnés	CA HT	Résultat	Dividendes encaissés
PLO IMMO	50.00	793	793	311	0	0	38	0

III.4. Créances clients

	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS 1 AN
Créances clients	5 315 464	2 656 260	3 039 641
Autres créances	201 497	201 497	

III.5. Charges constatées d'avance

Rubriques et postes	2022	Augment.	Diminution	2023
Assurance	905	945	905	945
Interet emprunt	1 603	1 394	1 603	1 394
Total	905	2 339	905	2 339

III. Notes explicatives sur le bilan

III.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

Rubriques et postes	2022	Augment.	Diminution	2023
Mali de fusion	0			0
Total	0	0	0	0

Variation des amortissements

Rubriques et postes	2022	Augment.	Diminution	2023
Mali de fusion	0			0
Total	0	0	0	0

III.2. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

Rubriques et postes	2022	Augment.	Virt P.à P.	Diminution	2023
Terrains	1 945				1 945
Constructions	7 298				7 298
Installations générales, agencements des constructions	276				276
Installations générales, agencements divers	1 304				1 304
Immobilisations en-cours	0	13			13
Total	10 823	13	0	0	10 836

Amortissements

Rubriques et postes	2022	Augment.	Virt P.à P.	Diminution	2023
Terrains	160				160
Constructions	4 453	350			4 803
Installations générales, agencements des constructions	235	2			237
Installations générales, agencements divers	1 008	35			1 043
Immobilisations en-cours	0				0
Total	5 856	387	0	0	6 243

III.9. Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan

Dettes	Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes ratt.	Factures non parvenues	0
Dettes fiscales et sociales	Etat, charges à payer	0
Dettes diverses	Amendes et pénalités	0
Emprunts et dettes financières divers	Intérêts courus	2
Total		2

III.10. Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

Début d'exercice	Augmentat.	Diminution	Fin d'exercice
0	0	0	0
0	0	0	0

III.11. Provisions

Rubriques et postes	2022	Augmentat.	Diminution	2023
Amortissement derogatoire	1 856	94		1 950
Total provisions réglementées	1 856	94		1 950
Impot différé	519			519
Total provisions pour risques et charges	519	0		519
Total Provisions	2 375	94	0	2 469

III.12. Impôt différé

La société a fait l'option en 2014 à la comptabilisation de l'impôt différé dans les comptes sociaux.

Les actifs d'impôts différés provenant des différences temporaires ou des reports fiscaux déficitaires ne sont comptabilisés que lorsque leur utilisation est probable.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en tenant compte des dates probables de reversement. Ils sont constatés pour leur valeur nominale sans actualisation.

III.6. Capitaux propres

Le capital est composé de 70 000 actions, sans mouvement durant l'exercice.

Variation des capitaux propres

Eléments	Début d'exercice	Affectation résultat	Autres variations	Fin d'exercice
Capital social	266			266
Réserve légale	27			27
Autres réserves	3 527		(60)	3 467
Report à nouveau	586	930		1 516
Résultat 2022	930	(930)		0
Résultat 2023	357			357
Provisions réglementées	1 856		94	1 950
Sous total au bilan	7 549	0	34	7 583

III.7. Emprunts et dettes financières diverses

Echéances

Rubriques et postes	2023	– d'1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes moyen terme (Ets de crédit)	1 958	306	1 244	409
Cautions reçues	27	27		
Comptes courants personnes physiques	0			
Intérêts courus des comptes courants	0			
Total	1 985	333	1 244	409

Variations

Rubriques et postes	2022	Aug.	Remb.	2023
Dettes moyen terme (Ets de crédit)	2 264		(305)	1 959
Cautions reçues	27			27
Comptes courants personnes physiques	0			0
Intérêts courus des comptes courants	0			0
Total	2 291	0	(305)	1 986

III.8. Dettes d'exploitation

Toutes les dettes d'exploitation sont à échéance de moins d'un an.

IV. Notes explicatives sur le compte de résultat

IV.1. Crédit bail

Base Euribor 3 mois.

Amortissements	
Cumuls exercices antérieurs	4 600
Fin de contrat	
Dotations de la période	0
Totaux	4 600
Redevances payées	
Cumul exercices antérieurs	5 007
Fin de contrat	
Exercice	0
Totaux	5 007
Redevances restant à payer	
A 1 an au plus	0
De 1 à 5 ans	0
Plus de 5 ans	0
Totaux	0
Valeur résiduelle	
A 1 an au plus	0
De 1 à 5 ans	0
Plus de 5 ans	0
Totaux	0
Montant pris en charge dans l'exercice	0

	2023
Impôts courants	115
Impôts différés	0

Déficits et crédits d'impôts reportables	0
Obligations similaires	0
Autres provisions non déductibles temporairement	0
Impôts différés actifs	0
Dépréciation des impôts différés actifs	0
Amortissement fiscal accéléré	
Autres déductions fiscales temporairement	
Impôt différés passifs	

Impôt différés actifs	
Impôt différés passifs	

III.13. Résultat exceptionnel

Eléments	Charges	Produits
Régularisations diverses		0
Amortissement derogatoires	94	
Cession immo	0	
Total	94	0

V. Autres informations

V.1. Engagements

Engagements donnés	Montant
Crédit-bail immobilier	0

V.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Plus de commissaires aux comptes.

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

La société A.S.J. perçoit des loyers trimestriels de la part de ses locataires.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Pas d'évènement particulier.

3. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

- Les actifs du locataire Saint Jean Industries Laval, société placée en redressement judiciaire en septembre 2022, ont été repris par la société Fonderie Laval le 1^{er} mars 2024. Le contrat de bail conclu initialement entre A.S.J. et Saint Jean Industries Laval a été repris dans le cadre de la cession des actifs. Dans ce cadre, la société A.S.J. continue de percevoir des loyers trimestriels de la société Fonderie Laval depuis le 1^{er} mars 2024.
- La société A.S.J. a créé une filiale luxembourgeoise nommée LUXIMMO II constituée le 22 avril 2024. Il s'agit d'une société à responsabilité limitée qu'A.S.J. détient à 100%.
- La société A.S.J. a cédé sa participation de 50% des actions de la société PLO Immo SA à sa filiale luxembourgeoise LUXIMMO II par signature d'un contrat d'apport des titres le 2 mai 2024 avec effet au 22 avril 2024.

4. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La situation devrait rester stable.

5. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La Société n'a pas de dépenses de R&D.

6. PRISE DE PARTICIPATION DANS DES SOCIETES AYANT LEUR SIEGE SOCIAL EN FRANCE OU PRISE DE CONTROLE DANS DE TELLES SOCIETES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 233-6 DU CODE DE COMMERCE – FILIALES ET PARTICIPATIONS

6.1 Filiales

Au 31 décembre 2023, la Société détient 50% de la Société PLO Immo SA. Il n'y a pas eu de nouvelles acquisitions sur l'exercice écoulé et la Société n'a pas cédé de participation ou de filiale qu'elle détenait.

La société PLO Immo SA, filiale de la Société, détient un bien immobilier en Suisse, à Plan-Les-Ouates.

A.S.J.

Société par actions simplifiées au capital de 266 000€
Siège social : 180 rue des Frères Lumière 69220 Saint-Jean-d'Ardières
352 518 682 RCS Villefranche-Tarare

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **EN DATE DU 7 NOVEMBRE 2024**

RAPPORT DE GESTION **RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Madame, Monsieur,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, en application des statuts de la Société et de l'article L. 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et pour soumettre à votre approbation le bilan, et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées et que tous documents et pièces prévus par la réglementation ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

<i>Actif circulant</i>		
- Stock	0	0
- Avances et acomptes	0	0
- Créances	3736115	3191110
- Valeurs mobilières de placement	0	0
- Disponibilités	14960	119509
- Charges constatées d'avance	2339	2508
- Ecart de conversion		
Compte de régularisation		
TOTAL ACTIF	9622039	9542594

Passif :

Eléments de passif	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Capitaux propres	7582495	7190683
<i>(Dont résultat de l'exercice)</i>	<i>357523</i>	<i>929997</i>
Provisions pour risques et charges	0	0
Dettes	2039544	2351911
Ecart de conversion	0	0
TOTAL PASSIF	9622039	9542594

6.2 Participations

Au 31 décembre 2023, il est précisé que la Société détient 50% de participation dans PLO Immo SA.

7. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, par rapport à l'exercice précédent.

A. Résultats économiques et financiers de la Société

Les principaux éléments comptables de la Société concernant l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont :

- Le chiffre d'affaires hors taxes de la Société s'est élevé à 2 379 670 € en 2023, contre 2 201 072 € en 2022.
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 2 379 977 €.
- Le total des charges d'exploitation de l'exercice s'élève à 1 175 000 €.
- Le résultat d'exploitation ressort à 568 802 € contre un résultat d'exploitation de 1 432 757 € lors de l'exercice précédent.
- Compte tenu des éléments ci-dessus, d'un résultat financier - 2 081 €, d'un résultat exceptionnel de - 94 289 € et d'une charge d'impôt de 114 909 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 357 523 € contre un bénéfice de 929 997 € pour l'exercice précédent.
- Le montant des dotations aux amortissements s'élève à 480 986 €, contre 570 975 € l'exercice précédent.

Les investissements hors immobilisations incorporelles se sont élevés à 10 834 614 €, constitués par :

TERRAINS	1 944 380€
CONSTRUCTIONS	7 573 692€
Installations générales et agencements divers	1 316 542€

B. Présentation des comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice écoulé

Examen du bilan (en Euros et par arrondi) :

Actif :

Eléments d'actif	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
<i>Actif net immobilisé</i>		
- Immobilisations incorporelles	0	0
- Immobilisations corporelles	4591650	4965667
- Immobilisations financières	1276976	1263800

pour le calcul de l'impôt sur les sociétés, lesquelles dépenses se sont élevées 119 112 €, au cours de l'exercice.

9. CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Plus de commissaires aux comptes depuis le 01/01/2020.

10. SITUATION DU MANDAT DES PRESIDENT ET DIRECTEUR GENERAL

Les mandats de Président de Monsieur Emile DI SERIO et de Directeur Général de Madame Marie Thérèse DI SERIO ont été renouvelés par décision prise en Assemblée Générale Ordinaire du 23 novembre 2023.

11. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Il n'y a pas de conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

12. DOCUMENTS DE GESTION PREVISIONNELLE

Les documents de gestion prévisionnelle ont été établis conformément aux dispositions de l'article L.232-2 du Code de commerce pour l'exercice 2023.

13. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous vous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Une présentation synthétique des comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice écoulé est dressée, à titre d'information, en Section 7. B) ci-dessus.

14. PROJETS DE RESOLUTIONS SOUMISES EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Conformément à l'ordre du jour des délibérations de l'assemblée générale ordinaire, je vais donc soumettre à votre approbation les résolutions suivantes.

Dans **une première résolution**, connaissance prise du présent rapport de gestion, je vous demanderai d'approuver les comptes et le bilan de l'exercice écoulé.

Examen du compte de résultat (en Euros et par arrondi) :

Eléments du compte de résultat	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2023
. Produits d'exploitation	2379977	2201172
. Charges d'exploitation	1811175	768415
. Résultat d'exploitation	568802	1432757
. Résultat financier	- 2081	-12076
. Résultat courant avant impôt	566721	1420681
. Résultat exceptionnel	-94289	-183920
. Résultat de l'exercice	357523	929997

C. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous ont été présentés et qui font ressortir un bénéfice de 357 523 €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, en totalité au compte « report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation du résultat, nous vous informons que les capitaux propres seraient désormais d'un montant de 7 582 495€.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., faisant obligation de mentionner les revenus distribués au titre des trois derniers exercices, nous vous rappelons que nous avons distribué les dividendes suivants au cours des trois exercices précédents :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION	MONTANT DISTRIBUE ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	MONTANT DISTRIBUE NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT
31/12/2023	0€	0€	
31/12/2022	0€	0€	
31/12/2021	0€	0€	

8. DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, vous aurez en outre à approuver spécialement le montant des dépenses non déductibles des résultats

Vous aurez ensuite à prendre acte que les comptes de l'exercice que le montant des charges non déductibles fiscalement des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'est élevé, au cours de l'exercice écoulé, à un montant de 119 112 €.

Puis, il vous sera demandé de donner quitus au Président pour sa gestion durant l'exercice écoulé.

Si vous approuvez les comptes de l'exercice tels qu'ils vous sont présentés faisant apparaître un bénéfice de 357 523 €, je vous demanderai, dans **une deuxième résolution**, de l'affecter conformément à la proposition formulée aux présentes.

Vous aurez ensuite, dans **une troisième résolution**, à vous prononcer sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et ci-dessus énumérées.

Aux termes d'**une quatrième résolution**, je vous proposerai de conférer tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations, que vous adopteriez à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et/ou de publicité qu'il appartiendra de réaliser.

* * *

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes les précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles en vue de l'adoption des projets de résolutions susvisées.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail le compte de résultat, l'annexe et le bilan que nous vous soumettons à votre approbation. Ces documents ont été établis selon les formes et les méthodes d'évaluation, conformes aux dispositions en vigueur.

Le Commissaire aux Comptes relate par ailleurs dans leur rapport spécial l'accomplissement de la mission qui leur est dévolue par la loi.

Votre Président vous invite à approuver par vote le texte des résolutions qu'il soumet à votre approbation.



Emile DI SERIO
LE PRESIDENT

A.S.J.

Société par actions simplifiées au capital de 266 000 €

Siège social : 180 rue des Frères Lumière - 69220 Belleville-en-Beaujolais
352 518 682 R.C.S. Villefranche-Tarare

**DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EN DATE DU 7 NOVEMBRE 2024**

PROCES-VERBAL

Le 7 novembre 2024,
A 15 heures,

Les Associés de la société A.S.J., société par actions simplifiée au capital social de 266 000€, dont le siège social est à BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS (69220) – 180, Rue des Frères Lumière, immatriculée sous le numéro 352 518 682 R.C.S VILLEFRANCHE-TARARE, se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social, sur convocation du Président, sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président et au Directeur Général,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs,
- Questions diverses.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent ou par son mandataire en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Emile DI SERIO, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 70 000 actions sur les 70 000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer à la majorité requise.

Le Président met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la société,
- Le rapport de gestion,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que le texte des résolutions ainsi que tous les documents et informations permettant aux associés de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions présentées à leur approbation leur ont été communiquées huit jours au moins avant la date de la présente Assemblée, le tout conformément aux dispositions des statuts.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Puis, le Président présente et commente les comptes sociaux et donne lecture du rapport de gestion exposant l'activité au cours du dernier exercice écoulé, les résultats de cette activité et les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte et offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président et au Directeur Général

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 357 523 €.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 quitus de sa gestion au Président et au Directeur Général.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître un/une bénéfice de 357 523 € décide d'affecter en totalité le résultat de l'exercice comme suit :

- Report à nouveau	357 523 €
- Total égal au résultat de l'exercice	357 523 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale rappelle que les réserves distribuées, au titre des trois exercices précédents, et l'abattement correspondant, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION	MONTANT DE RESERVE DISTRIBUE ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	MONTANT DISTRIBUE NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT
31/12/2020	0 €	0 €	
31/12/2019	0 €	0 €	
31/12/2018	0 €	0 €	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION *Conventions réglementées*

L'Assemblée Générale, prend acte de l'existence de conventions conclues à des conditions normales et habituelles et de l'absence de convention visée par l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION *Pouvoirs*

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à Monsieur Emile DI SERIO, Président, pour accomplir les formalités relatives à la résolution adoptée ci-dessus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent Procès-Verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.



Le Président
Emile DI SERIO

A.S.J.

Société par actions simplifiées au capital de 266 000 €

Siège social : 180 rue des Frères Lumière - 69220 Belleville-en-Beaujolais

352 518 682 R.C.S. Villefranche-Tarare

**ANNEXE AU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EN DATE DU 7 NOVEMBRE 2024
SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE
Exercice clos le 31 décembre 2023**

Nous vous indiquons qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au titre de l'exercice.



**Le Président
Emile DI SERIO**